



### Kiwi

**N°03**  
**16/02/2023**



#### Animateur filière

Emmanuelle MARCHESAN  
**FREDON 47**  
e.marchesanfredonaqui@laposte.net

#### Directeur de publication

Luc SERVANT  
Président de la Chambre  
Régionale Nouvelle-Aquitaine  
Boulevard des Arcades  
87060 LIMOGES Cedex 2  
accueil@na.chambagri.fr

#### Supervision

DRAAF  
Service Régional  
de l'Alimentation  
Nouvelle-Aquitaine  
22 Rue des Pénitents Blancs  
87000 LIMOGES

*Reproduction intégrale  
de ce bulletin autorisée.*

*Reproduction partielle autorisée  
avec la mention « extrait du  
bulletin de santé du végétal  
Nouvelle-Aquitaine Kiwi N°X du  
JJ/MM/AA »*



Bulletin disponible sur [bsv.na.chambagri.fr](http://bsv.na.chambagri.fr) et sur le site de la DRAAF [draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/Bulletin-de-sante-du-vegetal](http://draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/Bulletin-de-sante-du-vegetal)

**Recevez le Bulletin de votre choix GRATUITEMENT en cliquant sur [Formulaire d'abonnement au BSV](#)**

Consultez les **événements agro-écologiques** près de chez vous !

## Ce qu'il faut retenir

### Kiwi

- **PSA** : les parcelles sont à surveiller. La taille constitue une période à risque.
- **Cochenille** : période propice au repérage des foyers de cochenilles.

## • Données météorologiques

Les températures enregistrées depuis le dernier bulletin ont été majoritairement inférieures aux normales de saison jusqu'à ce début de semaine. Les précipitations ont été quasiment nulles depuis début février. Sur certains secteurs, le cumul de pluie enregistré d'octobre 2022 à début février 2023 permet tout juste de rattraper le déficit de précipitations observé sur la campagne précédente.

Depuis ce début de semaine les températures maximales sont en nette augmentation et les températures moyennes sont proches à légèrement supérieures aux normales selon les secteurs.

Pour les prochains jours les températures annoncées sont supérieures aux normales de saison et un risque de pluie est annoncé à partir du milieu de semaine prochaine. Une nouvelle baisse des températures serait prévue à partir de la fin de semaine prochaine.

## • Stades phénologiques

Stade « bourgeon d'hiver » (BBCH 00) sur Hayward.

## • *Pseudomonas syringae* pv. *Actinidiae* (PSA)

En sortie d'hiver, début de printemps la bactérie se manifeste par des écoulements d'exsudats sur les troncs et charpentières. Les variétés précoces (kiwi à chair jaune, kiwi vert précoce et pieds mâles de Hayward) sont particulièrement sensibles.

Des écoulements d'exsudat rougeâtre ont été observés sur quelques pieds ayant présenté des symptômes l'année dernière.

### Evaluation du risque

Les opérations de taille et d'attachage des cannes provoquent de nombreuses plaies qui rendent les risques de contaminations par la bactériose du kiwi possibles.

Il convient de surveiller les parcelles notamment les variétés précoces.



**Écoulement d'exsudat rougeâtre**

(Crédit Photo : E. Marchesan – FREDON 47)

### Mesures prophylactiques :

Afin de limiter les risques de contaminations, il faut éviter (dans la mesure du possible) de tailler par temps humide, veiller à désinfecter régulièrement le matériel de taille (trempage dans de l'alcool à 70°, alcool à brûler...), tailler en dernier les parcelles et les arbres contaminés et organiser les chantiers de taille afin de protéger rapidement les plaies occasionnées.

## • Cochenille blanche du mûrier

La période hivernale est propice au repérage des foyers de cochenilles (Cf. BSV n°2 du 02/02/23).

### Mesures prophylactiques :

La prophylaxie passe par l'élimination et la destruction des branches les plus envahies. Un décapage mécanique à la lance (eau sous pression) et/ou par broyage des charpentières et des troncs atteints permet d'éliminer une partie des cochenilles.



### Méthodes alternatives. Des produits de biocontrôle existent :

Les produits de biocontrôle sont listés dans la Note de service DGAL/SDQPV consultable en cliquant sur ce lien : [liste des produits de biocontrôle](#)

## • Xylébore disparate

L'essaimage des adultes s'effectue de façon très étalée et discontinue (février à mai). Il a lieu aux heures les plus chaudes de la journée, lorsque la température atteint au moins 18°C (Cf. cycle biologique dans le BSV n°2 du 02/02/23).

## Evaluation du risque

Les températures annoncées pour cette fin de semaine pourraient être favorables aux émergences.

### Mesures prophylactiques :

Les mesures prophylactiques sont à privilégier, la taille et la destruction des bois attaqués en les brûlant sont une précaution indispensable.

Il est également nécessaire, en parallèle, d'essayer d'agir sur les « causes » qui favorisent les attaques de xylébore (présence de mouillères, carences...) par des aménagements et/ou méthodes culturales adaptées.

Dans les situations à forte pression, il est possible de recourir au piégeage massif en installant 8 pièges par hectare. La mise en place de ces derniers est à effectuer sans tarder si ce n'est déjà fait et de préférence en périphérie de la parcelle et/ou à proximité de zones propices au ravageur (bordures de bois, ...).

### • Auxiliaires

Les auxiliaires sont encore très discrets mais on peut actuellement observer la présence de petites araignées qui sont des prédateurs généralistes.

**Les structures partenaires dans la réalisation des observations nécessaires à l'élaboration du Bulletin de santé du végétal Nouvelle-Aquitaine Kiwi sont les suivantes :** Cadralbret, CDA 47, FREDON 47, FDGDON 64, Garlanpy, SAPA Rouquette, SCAAP Kiwifruits de France, Vallée du Lot

*Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre Régionale d'Agriculture Nouvelle-Aquitaine dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures. Celle-ci se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie le cas échéant sur les préconisations issues de bulletins techniques (la traçabilité des observations est nécessaire).*

*" Action du plan Ecophyto piloté par les ministères en charge de l'agriculture, de l'écologie, de la santé et de la recherche, avec l'appui technique et financier de l'Office français de la Biodiversité ".*